

# Municipalité de Val-des-Monts

1, route du Carrefour Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9 Tél.: 819 457-9400 Téléc.: 819 457-4141 www.val-des-monts.net

Bureau du Directeur général et Greffier-trésorier

### **MARDI LE 5 SEPTEMBRE 2023**

# CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Endroit :** Salle du Conseil municipal

Adresse: 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Heure: 19 h

- I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II. LECTURE DE L'ASSERMENTATION DE MONSIEUR JACQUES LEMAY SUITE À L'ÉLECTION PARTIELLE DU 13 AOÛT 2023,
- III. RÉSOLUTIONS
- 1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 5 septembre 2023.
- A.1 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023: Demande de dérogation mineure Permettre la location à court terme d'une résidence de tourisme 3, chemin des Bernaches.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A.2 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023: Demande de dérogation mineure – Permettre un second agrandissement de l'habitation dérogatoire – 9, chemin de l'Éden.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A.3 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Régulariser la façade d'un lot – 43, chemin des Campagnards.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A.4 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023: Demande de dérogation mineure – Permettre l'agrandissement de la villa-dortoir, l'implantation d'un spa et l'aménagement d'un dôme en demi-cylindre – 886-L, route du Carrefour.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A.5 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023: Demande de dérogation mineure – Permettre l'implantation d'un garage – 68, rue Mitchell.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A.6 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023: Demande de dérogation mineure – Régulariser l'implantation d'une entrée charretière – 102, chemin du Ruisseau.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 5 septembre 2023.



# CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE

- I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II. PÉRIODE DE QUESTIONS
- III. AVIS DE MOTION
- A.1 AVIS DE MOTION: Présentation d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 886-21 établissant un programme de subventions pour la plantation de végétaux sur la rive.
- A.2 AVIS DE MOTION: Présente d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 817-18 Pour abroger et remplacer les règlements portant les numéros 782-16 et 786-16 Pour édicter les modalités concernant la prise en charge par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance.

#### IV. RÉSOLUTIONS

### 1. ADMINISTRATION

- 1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 5 septembre 2023.
- 1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 1er août 2023 et de la séance extraordinaire du 9 août 2023.
- 1.3 Pour accepter un soumissionnaire Achat et installation d'une génératrice à la Villa St-Louis-de-France Décréter une dépense au montant de 279 563 \$ « taxes en sus » Soumission publique portant le numéro 23-07-10-043.

#### 2. GREFFE

- 2.1 Dépôt du rapport du Président d'élection Élection partielle du 13 août 2023.
- 2.2 Pour nommer les comités permanents et ad hoc du Conseil municipal Période du 5 septembre au 31 décembre 2023 Abroger et remplacer la résolution portant le numéro 23-05-168 Décréter et autoriser les jetons de présences 100 \$.

#### 3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1 Pour accepter un accord de conciliation Tribunal administratif du Québec Municipalité de Val-des-Monts Expropriation Propriétaires du lot 3 745 936 260, chemin Sauvé.
- 3.2 Pour autoriser la demande d'aide financière proposée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) Programme d'aide à la voirie locale 2021-2025 (PAVL) Volets Redressement et Accélération Chemin Townline.
- Pour accepter un soumissionnaire Achat d'une pelle excavatrice neuve sur chenille de type commercial avec cabine, équipements et attachements ou équivalent Décréter une dépense au montant de 308 437 \$ « taxes en sus » Soumission publique portant le numéro 23-06-28-040.
- 3.4 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires Avenant numéro 18 Préparation de plans et devis et surveillance des travaux de retrait du réservoir d'huile Lapalme Rheault Architectes et Associés Rénovation du garage Oakley-Carey Décréter une dépense supplémentaire en affectant les excédents accumulés non affectés au montant de 18 650 \$ « taxes en sus ».

#### 4. FINANCES ET TAXATION

- 4.1 Pour accepter le rapport comptable 23-007 Comptes payés et à payer Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements Comptes à payer au montant de 791 176,83 \$ Comptes payés au montant de 812 012,38 \$ Salaires dépôts directs au montant de 616 649,39 \$.
- 4.2 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats RPGL (SENCRL) Honoraires professionnels et déboursés au montant de 47 174,49 \$ « taxes incluses ».
- 4.3 Pour approuver la liste des immeubles à être mis en vente pour défaut de paiement de taxes 7 décembre 2023 Autoriser le bureau de la Direction générale à transmettre ladite liste des immeubles.
- 4.4 Pour autoriser le Directeur général et Greffier-trésorier ou la Directrice du service des Finances ou le Directeur adjoint du service des finances ou la Cadre-conseil à la Taxation et aux Finances Enchérir et acquérir certains immeubles Vente pour défaut de paiement de taxes.



#### 5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 5.1 Pour confirmer au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec « MTMD » Nommer mesdames Nancy Vaux, directrice du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire et Suzanne Gobeil, préposée aux activités culturelles et à la vie communautaire du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire à titre de Responsables des demandes de signalisation de type panneaux d'indication le long des routes provinciales 307 et 366 auprès dudit Ministère.
- 5.2 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires Avenant 01 Aménagement d'un terrain multisports à Val-des-Monts Décréter une dépense supplémentaire au montant de 22 375 \$ « taxes en sus ».
- 5.3 Pour accepter un soumissionnaire Aménagement d'un terrain multisports à Val-des-Monts Décréter une dépense au montant de 506 220 \$ « taxes en sus » Soumission publique portant le numéro 23-07-06-042.

#### 6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME

6.1 Pour appuyer la MRC des Collines-de-l'Outaouais – Démarche de demande à portée collective (volet 1) auprès de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) – Déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole.

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Pour autoriser messieurs Éric Lacasse, directeur du service de Sécurité incendie, et Éric Clément, directeur adjoint du service de Sécurité incendie À assister au colloque sur la sécurité civile : Pour une collectivité plus résiliente Du 11 au 13 octobre 2023, à Québec Décréter une dépense au montant de 3 660 \$ « taxes incluses ».
- 7.2 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires Avenant numéro 19 Médiation et Évaluation des demandes de supplément portant les numéros 25 et 26 Lapalme Rheault Architectes et Associés Construction de la caserne Arrondissement Sud Décréter une dépense supplémentaire en affectant les excédents accumulés au montant de 2 200 \$ « taxes en sus ».

#### 8. RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Pour accorder le statut de personnes salariées permanentes Fin de la période de probation Messieurs Sébastien Legault, Vincent Picotin, Charles-André Pilon, Jean-Sébastien Desforges et Vincent Martine-Forget à titre de Pompiers Postes permanents à temps partiel Service de sécurité incendie Casernes no 1 et 2.
- 8.2 Pour retenir les services de monsieur Carlos Gnacadja Conseiller en gestion des actifs immobiliers au service des Travaux publics Poste temporaire 12 mois À compter du 6 septembre 2023.

# 9. HYGIÈNE DU MILIEU

### 10. GÉNÉRAL

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

Le Directeur général et

Greffier-trésorier,

Julien Croteau

JC/rg/mpm/nc